

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE BERNADETTE ROCHE ET JEROME DALVERNY**

**CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE LA HAUTE ARDECHE**

**COMMISSION PERMANENTE DU 5 NOVEMBRE 2018**

**867 275 € pour le canton**

60 subventions ont été attribuées par les élus de la majorité départementale en faveur des communes, Communautés de communes, associations sportives ou établissements scolaires, permettant de soutenir de nombreux projets et actions pour le développement du territoire.

**Les soutiens les plus significatifs concernent :**

- **656 890 €** attribués en faveur de 41 communes du canton au titre de la répartition 2018 du fonds de péréquation des taxes additionnelles aux droits de mutation
- **188 799 €** en faveur de la commune de Saint Cirgues en montagne dans le cadre des règles d'intervention du Département pour les projets intéressant la voirie communale
- **15 000 €** répartis en faveur des Communautés de communes « des Sources et Volcans » et « Montagne d'Ardèche », pour la mise en œuvre de leur projet jeunesse dans le cadre du projet multipartenarial AJIR – Ardèche Jeunesse Innovation Ruralité.